

Dis-moi les Droits de l'Homme

Faites entendre votre voix sur les thèmes du respect, de la tolérance, du vivre ensemble !



Concours ouvert à tous,
de 6 à 26 ans,
en individuel ou en groupe

Date limite d'envoi : **Vendredi 8 avril 2022**

RÈGLEMENT DISPONIBLE
SUR LE SITE DE L'ASSOCIATION
www.regardsdenfants.org

INFORMATIONS :
contact@regardsdenfants.com

ASSOCIATION REGARDS D'ENFANTS
58 AVENUE DES VOSGES
67000 STRASBOURG




**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

A propos de l'Association Regards d'Enfants

Créée le 5 novembre 2007, l'Association Regards d'Enfants a pour but l'information, la formation et d'une façon générale l'éducation à la citoyenneté et aux Droits de l'Homme, la transmission des valeurs essentielles à la vie en communauté, à savoir le respect et l'écoute de l'autre, aux jeunes de toutes origines nationales, sociales, culturelles et confessionnelles.

Elle est reconnue d'utilité publique et agréée par l'Education nationale.

A propos du thème

Dis-moi les Droits de l'Homme

Envoyez-nous une **vidéo** ou un **son** pour faire entendre votre voix sur les thèmes du respect, de la tolérance, du vivre ensemble.

Sentez-vous libre de la forme de votre **expression orale** : récit, poésie, déclamation théâtrale, slam, discours, dialogue ...

A propos du concours

- L'Association Regards d'Enfants organise un concours artistique annuel autour des Droits de l'Homme. Le concours doit permettre aux jeunes d'exprimer leur vision des Droits de l'Homme.
- Le concours est ouvert à tous, de 6 à 26 ans, en individuel ou en groupe (Familles, associations, établissements scolaires, instituts spécialisés, périscolaires, centres socio-culturels...).
- Les participants peuvent laisser libre cours à leur imagination dans les réalisations proposées. Tous les supports sont permis s'ils respectent les modalités du concours.
- Les candidats seront désignés par un jury présidé par la rectrice de l'Académie de Strasbourg. Une cérémonie officielle de remise des prix est organisée dans le cadre prestigieux de l'ENA. Au cours de cette cérémonie, les lauréats et leurs encadrants sont nommés Ambassadeurs des Droits de l'Homme. Leur mission est alors de diffuser autour d'eux les valeurs qu'ils se sont appropriées.